

Les États de l'océan Indien occidental et l'Union européenne confirment leur engagement commun pour la sécurité maritime régionale

Port-Louis, le 27 juillet 2026 – Du 21 au 24 juillet 2026 à Port-Louis (Maurice), plus de 100 représentants d'une dizaine d'États de la région, de l'Union européenne et des organisations régionales et internationales, dont l'Union africaine et les agences des Nations unies, ont participé à l'EU Maritime Security Week. Objectif : harmoniser les initiatives de sécurité maritime soutenue par l'Union européenne et nourrir un dialogue à la fois stratégique et opérationnel pour renforcer les capacités des acteurs régionaux à prévenir et combattre durablement les crimes et menaces en mer. Et pour cause : l'océan Indien occidental est une zone traversée par des routes maritimes majeures, essentielles au commerce régional et mondial.

Dès l'ouverture de l'EU Maritime Security Week, Dr Ibrahim Norbert Richard a posé le décor : « *[en ce moment même] les équipages de quatre navires sont retenus en otage par des pirates. Malgré un net recul ces dernières années grâce aux efforts de la région et de la communauté internationale, la piraterie n'a pas disparu. Les causes profondes de ce phénomène et ses liens avec d'autres formes de criminalité transnationale demeurent des défis auxquels nous devons répondre collectivement, avec le soutien de partenaires tels que l'Union européenne, tant leurs conséquences dépassent notre seule région et affectent les échanges maritimes internationaux. [En ce moment même aussi], il ne fait guère de doute que des activités illicites se poursuivent dans nos immenses espaces maritimes. Le trafic de stupéfiants, le trafic d'espèces sauvages, la traite des êtres humains, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, ou encore les rejets volontaires de polluants sont autant de menaces qui fragilisent la sécurité, la gouvernance et le développement durable de notre région* ». De fait, « *la coopération est la clé car aucun des États de la région ne dispose à lui seul des moyens nécessaires pour assurer durablement la surveillance, le contrôle et la sécurité de l'ensemble de sa zone économique exclusive* ».

La EU Maritime Security Week a donc permis de prendre la mesure des projets de coopération soutenus par l'Union européenne, à savoir le [programme Safe Seas Africa](#) et le [programme de Sécurité portuaire et sûreté de la navigation](#). Deux journées ont également été consacrées à [l'Architecture régionale de sécurité maritime \(ARSM\)](#) établie et coordonnée par la COI avec le soutien de l'UE ainsi qu'à la [3^{ème} session plénière du Groupe international de contact sur les activités illicites en mer \(CGIMA\)](#) présidé par les Seychelles.

Concrètement, les programmes, mécanismes et initiatives soutenus par l'Union européenne ont permis de :

- Renforcer les collaborations interagences dans les pays ainsi que les coopérations régionales. Les responsables des Centres nationaux de sécurité maritime ont ainsi participé à l'EU Maritime Security Week pour, d'une part, faciliter la coopération interagences au niveau national et, d'autre part, inscrire ces Centres nationaux dans l'Architecture régionale de sécurité maritime qui repose à la fois sur ces Centres nationaux et les Centres régionaux de fusion d'information maritime (CRFIM) à Madagascar et de coordination opérationnelle (CRCO) aux Seychelles ;
- Systématiser l'échange et le partage d'informations maritimes ; cette intelligence est indispensable pour identifier les comportements suspects, prévenir les crimes et risques et, lorsque nécessaire, déployer des moyens de surveillance, de contrôle ou de répression ;

- Organiser et conduire des missions coordonnées, avec les moyens maritimes et aériens de la région, pour effectuer des contrôles, soit plus de 46 missions coordonnées à l'image de l'opération Baldor d'avril 2026 ayant permis la saisie de 271kg de stupéfiant, mais aussi pour des opérations de recherche et sauvetage ;
- Renforcer les capacités de lutte contre les trafics illicites dans les ports grâce à des équipements, des formations techniques et des dispositifs d'échanges d'information ;
- Consolider le dialogue entre les partenaires régionaux et internationaux pour sécuriser les routes maritimes, bâtir une capacité minimale de dissuasion et d'intervention ou encore réduire les risques en mer.

M. Jose Maria Troncoso Perera, chargé d'affaires p.i. et chef de coopération de l'Union européenne a ainsi rappelé que : *« L'Union européenne tient particulièrement à soutenir des solutions portées et pilotées par la région dans une logique de partenariat, de respect mutuel et d'engagement partagé en faveur de la paix, de la sécurité et du développement durable. [...] Pour l'avenir, plusieurs domaines nécessiteront une attention essentielle et continue. Premièrement, nous devons continuer à renforcer la connaissance de la situation maritime et le partage d'informations opportunes, précises et coordonnées, qui sont essentielles à la prévention et à l'action. Deuxièmement, nous devons continuer à soutenir les capacités institutionnelles et opérationnelles des administrations maritimes, des services d'application de la loi, des garde-côtes, des marines et des autorités judiciaires. La sécurité en mer dépend non seulement des moyens et des opérations, mais aussi de la gouvernance, des suites juridiques et de l'État de droit. Troisièmement, nous devons veiller à ce que les efforts de sécurité maritime soient liés à des objectifs de développement plus larges. [...] Sécurité et développement vont de pair. Quatrièmement, l'inclusivité est importante. Les femmes, les jeunes et les communautés côtières doivent faire partie du dialogue et de la solution. Une gouvernance maritime durable ne peut être atteinte que si elle est participative et adaptée aux besoins des populations qu'elle est censée servir. »*

Sur la Commission de l'océan Indien : Créée en 1982 et formellement établie par l'Accord de Victoria en 1984, la Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq Etats membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses Etats membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs dont la sécurité maritime. La COI coordonne l'Architecture régionale de sécurité maritime, met en œuvre la composante régionale du programme européenne Safe Seas Africa et promeut une approche collaborative, harmonisée et intégrée des enjeux de sécurité maritime. Informations complémentaires : www.commissionoceanindien.org | [Regional Maritime Security Architecture - Policy Brief](https://www.commissionoceanindien.org/en/Regional-Maritime-Security-Architecture-Policy-Brief)

Sur l'Union européenne : L'Union européenne est une union économique et politique de 27 pays européens. Elle est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Elle agit à l'échelle mondiale pour promouvoir le développement durable des sociétés, de l'environnement et des économies, afin que chacun puisse en bénéficier. Informations complémentaires : www.eeas.europa.eu/delegations/mauritius_fr